

TEMPS DE TRAVAIL DES MEDECINS SPECIALISTES, Des médecins de plus en plus impliqués

Pour la première fois, une étude se consacre entièrement à l'activité professionnelle des médecins libéraux exerçant dans le cadre de spécialités autres que la médecine générale.

Le collège des spécialistes de l'URPS Médecins Libéraux du Grand Est publie les résultats de son enquête. L'étude propose un aperçu détaillé du temps de travail et des conditions d'exercice des médecins spécialistes de la région.

En 2000, ils consacraient 50 heures par semaine à leur pratique. Depuis 20 ans, leur implication s'accroît. La présente étude constate que le temps de travail moyen est désormais de 55,4 heures, ce qui situe les spécialistes au même niveau que leurs confrères généralistes.

L'étude met en lumière la diversité d'activités des spécialistes, décrit leur organisation, comptabilise le temps consacré à des tâches administratives ou sans relation directe avec le soin. Elle atteste de leur préoccupation à optimiser leur temps de travail.

Au-delà d'une amplitude horaire considérable, elle montre un exercice en évolution et la recherche de solutions pour faciliter l'accès aux soins des patients à la médecine spécialisée. En outre, elle pointe l'investissement significatif de la jeune génération.

L'enquête sur l'activité professionnelle des médecins spécialistes du Grand Est a été réalisée par internet au cours du 1^{er} trimestre 2023.

28,4 % des médecins spécialistes ont répondu à l'enquête et 33 spécialités se sont exprimées.

Un cadre d'exercice en évolution

Contrairement aux idées reçues, même si l'accès à un médecin spécialiste se complexifie, l'enquête confirme **leur engagement**.

Les résultats obtenus attestent que l'accès géographique aux soins spécialisés pour les patients des zones rurales ou urbaines (*hors spécialités en tension*) est meilleur que ce qui est perçu par la population.

En région Grand Est, 44% des spécialistes exercent en dehors des grandes agglomérations (> 100 000 habitants) et 18% d'entre eux au sein des zones rurales ou des agglomérations de moins de 20 000 habitants.

46% des médecins spécialistes exercent à minima sur deux sites, ce qui contribue à améliorer l'accès aux soins mais de fait, augmente leur charge de travail, le nombre et le temps de déplacement.

L'exercice en cabinet de groupe devient prépondérant.

Si 43% des médecins spécialistes travaillent encore de manière isolée, 46 % exercent désormais en cabinet de groupe. Cette tendance est très nettement majoritaire chez les moins de 50 ans pour 81% des hommes et 73% des femmes.

Combinant à la fois une pratique libérale et salariée/hospitalière, 21% des répondants déclarent une activité mixte, ce qui complexifie la répartition de leurs activités et la gestion de leur emploi du temps.

10% exercent majoritairement en établissement de santé ou en centre de santé.

Le recours à des assistants médicaux entre dans les pratiques : **23% des spécialistes emploient des collaborateurs autres que leur secrétaire** (28% chez les médecins de moins de 50 ans). Seulement 7% des spécialistes bénéficient des contrats aidés conventionnels pour l'embauche d'assistants médicaux.

Une amplitude horaire importante

L'activité hebdomadaire est répartie en moyenne sur 4,5 à 5 jours. 39% des médecins spécialistes travaillent + de 5 jours.

35% des spécialistes travaillent le samedi.

Les médecins spécialistes déclarent en moyenne **55,4 heures d'activités professionnelles hebdomadaires, dont 84% sont consacrées à des activités de soins, 13% aux charges administratives et 3% à des tâches hors cabinet et soins** (formation entre autres).

L'activité à temps partiel, définie comme une activité inférieure à 30 heures/semaine a pratiquement disparu (1%).

85% des médecins commencent leur activité médicale entre 7 heures 30 et 9 heures et 94% la terminent après 18 heures.

Leur charge de travail est considérable : elle équivaut à **2 420 heures/an** contre 1 607 heures pour un salarié exerçant à temps plein.

68% des répondants dépassent les 40 heures de travail hebdomadaire pour le seul exercice libéral.

Les hommes déclarent des horaires plus importants que les femmes (+ 4,4 heures/semaine). Cependant, l'écart est un peu plus prononcé chez les moins de 50 ans (4,7 heures contre 3,6 heures au-delà de 50 ans), probablement en relation avec des charges familiales.

Une jeune génération investie : le volume de travail hebdomadaire chez les spécialistes de moins de 50 ans est de 54 heures. Il est de 56,2 heures pour les spécialistes de plus de 50 ans.

78% des hommes de moins de 50 ans consacrent plus de 40 heures à l'activité libérale versus 71% pour les plus de 50 ans.

Astreintes et gardes : 37% des médecins spécialistes effectuent des astreintes ou des gardes, ce qui accentue leur charge de travail et peut affecter leur disponibilité.

La recherche d'une optimisation des conditions d'exercice

La recherche de solutions – et de moyens - pour organiser et maîtriser le temps de travail est prégnante.

Face à une demande croissante de soins, en raison de journées longues et non extensibles, près de 80% des spécialistes cherchent activement à optimiser leur temps de travail pour mieux équilibrer vie professionnelle et vie privée.

Deux solutions phares sont plébiscitées : la délégation de tâches (36%) et l'externalisation des activités administratives (33%).

Par ailleurs, 75% des médecins spécialistes disposent d'un secrétariat téléphonique, lequel est plus présent dans les cabinets de groupe et les spécialités médico-techniques.

Impact sur la qualité de vie

De nombreux répondants affirment que leur emploi du temps surchargé a un impact négatif sur la qualité de leur travail. Une proportion significative de médecins spécialistes confie se sentir épuisée. Ils éprouvent des difficultés à concilier leurs responsabilités professionnelles avec leurs engagements personnels et familiaux, ce qui favorise l'accroissement du stress et la baisse de motivation.

Selon le Dr Stéphane Kirchner, Responsable du Collège des spécialistes de l'URPS ML GE, « *ces résultats montrent que les spécialistes libéraux travaillent beaucoup et qu'ils font énormément d'efforts pour être disponibles afin d'assurer l'accès aux soins de la population. Ils vivent d'autant plus mal le manque de reconnaissance des pouvoirs publics et l'absence de revalorisation de leurs honoraires depuis 7 ans* ».

Pour Le Dr Thierry Bour, Trésorier de l'URPS ML et membre du collège des spécialistes, « *il est temps de reconnaître les défis auxquels sont confrontés les médecins spécialistes, notamment dans le cadre des négociations conventionnelles* ».

Le Dr Bour invite à la vigilance car « *si la situation perdure, nous irons vers l'épuisement au travail des spécialistes. Ces longues heures peuvent entraîner une fatigue chronique, une baisse de la productivité ; voire potentiellement nuire à la qualité des soins pour les patients* »

L'URPS ML Grand Est espère que les résultats et les constats issus de cette étude consacrée au « *temps de travail des médecins spécialistes* » permettront d'aborder « *le temps de la reconnaissance* ».

Contacts :

Auteurs de l'étude

Dr Stéphane Kirchner dr.skirchner@gmail.com

Dr Thierry Bour thbour57@gmail.com

Président de l'URPS ML Grand Est

Dr Claude Bronner dr.cbronner01@gmail.com

Contact secrétariat URPS :

nancy@urpsmlgrandest.fr - 03 83 58 47 53

info@urpsmlgrandest.fr - 03 90 20 84 81

www.urpsmlgrandest.fr